

EN RELIEF

INDUSTRIE

Montebourg pour deux jours

La visite du ministre Arnaud Montebourg dans les Vosges et en Alsace durera finalement deux jours, demain et vendredi. Après un passage consacré au textile vosgien et à la filière bois, le ministre du Redressement productif rejoindra Fegersheim en milieu d'après-midi pour visiter l'usine Lilly, objet d'un gros programme d'investissements. Hors programme officiel, le ministre pourrait également se rendre au centre de production nucléaire de Fessenheim. Le lendemain, Arnaud Montebourg se rendra en début de matinée à Illkirch-Graffenstaden, chez Clestra, puis chez Lohr Industrie à Duppienheim, pour évoquer successivement la question des entreprises en difficulté et les projets de nouveaux services ferroviaires. Contrairement à ce qui était imaginé par certains socialistes mulhousiens, un déplacement chez Virtuose à Hirsingue n'est pas prévu au programme officiel.

A.L.



À la différence de son prédécesseur UPM, Blue Paper consomme exclusivement des vieux papiers pour sa production, hormis la centrale d'énergie à biomasse.

STRASBOURG Reconversion de l'usine UPM Stracel

Démarrage de production réussi pour Blue Paper

Après des tests menés depuis le mois de novembre, la production de papier pour carton ondulé a démarré effectivement début février chez Blue Paper à Strasbourg. La montée en capacité sera progressive.

EN BREF

TOURISME

Record de nuitées dans le Bade-Wurtemberg en 2013

Avec un total de 47,8 millions de nuitées (+0,2%), le Bade-Wurtemberg a enregistré l'an passé, pour la troisième année consécutive, une affluence touristique record. Selon le ministère du tourisme du Land, 9,9 millions d'entre elles ont été générées par des visiteurs étrangers, un chiffre en hausse de 5%. Si les Suisses et les Français restent en tête des visiteurs étrangers, les professionnels ont noté en 2013 une hausse du nombre de visiteurs en provenance du golfe Persique, d'Israël, de Chine et de Russie. Dans le Land voisin de Rhénanie-Palatinat, le nombre de nuitées a baissé l'an passé de 0,7% à 22 millions alors que celui des touristes a augmenté de 1% à 8,3 millions.

ARTISANAT

Des avancées dans le projet de loi

« Le texte contient un certain nombre d'avancées, d'autres points méritent une vigilance maintenue, notamment lors du passage devant le Sénat », commente le président de la Chambre de métiers d'Alsace Bernard Stalter à propos du projet de loi relatif à l'artisanat, adopté en première lecture par les députés le 18 février. La CMA salue la valorisation de l'artisan et de sa qualification professionnelle, estimant toutefois que la mention obligatoire des assurances obligatoires sur devis et devis factures pourrait coûter cher aux TPE. S'agissant des auto-entrepreneurs, un sujet très sensible, la CMA approuve les amendements apportés, notamment la convergence des régimes juridiques, et demande que l'immatriculation soit obligatoire. Enfin, le secteur artisanal suivra attentivement la création du comité chargé de préfigurer le statut unique de l'entreprise individuelle. Les chambres de métiers veulent être associées à la réflexion sur « une réforme d'envergure qui pourrait modifier profondément le paysage des entreprises artisanales ».

Pour le profane, l'apparence générale de l'usine et de la machine à papier n'a guère changé. Pour le professionnel, c'est évidemment une tout autre production qu'il faut piloter (DNA du 5 février). Et la différence saute aux yeux à la sortie. Les bobines de papier de Blue Paper sont de couleur chaamois, alors que le papier magazine que produisait UPM jusqu'en 2012 était blanc.

La nouvelle entreprise de production de papier pour carton ondulé, née du rapprochement du belge VPK Packaging Group et de l'allemand Klingele Papierwerke, va monter cette année en production et espère atteindre sa capacité nominale de 300 000 tonnes par an avant la fin 2014. Elle devrait même aller au-delà sans investissement supplémentaire puisque le papier destiné au carton ondulé est en partie d'un grammage au m² plus élevé que le papier léger couché.

« Un marché mature, qui ne connaît pas une forte croissance, mais pas non plus de décroissance »

« Les premiers tours de machine ont débuté à la mi-novembre pour des essais. On peut dire que la production est stabilisée depuis début février. Rien n'est jamais parfait, mais la courbe de démarrage est très satisfaisante », explique François Bru, le directeur général de Blue Paper. L'ancien directeur technique du site UPM de Strasbourg a connu deux autres démarrages comparables dans sa carrière et celui-ci lui convient bien. « Les principales données clés confirment le statut unique de ce projet : jamais auparavant une machine à papier magazine de cette taille n'avait été convertie. Les coûts de transformation dépassent les 100 millions d'euros », précise l'entreprise. « Au-delà de ces premiers résultats, les partenaires de la joint-venture ont la grande satisfaction d'être parvenus à éviter la disparition de l'ancien site UPM, préservant ainsi les investissements, les



En sortie de production sur une laize (largeur) de 8,54 mètres, le papier refendu est enroulé pour l'expédition. PHOTOS DNA - JEAN-CHRISTOPHE DORN

ressources locales et 140 emplois directs. » Strasbourg livre ses deux co-actionnaires qui, ensemble, consomment un million de tonnes de papier pour ondulé « et créent de ce fait un marché captif naturel pour cette nouvelle capacité ». On se souvient que le projet avait considérablement ému le personnel, bien sûr, puisque 120 emplois passaient tout de même à la trappe (lire ci-contre). Mais aussi la filière bois du Grand Est dans son ensemble, qui s'inquiétait d'une perte de débouchés. Blue Paper ne consomme en effet plus du tout de bois comme matière première fibre, mais uniquement pour alimenter sa chaudière à biomasse. Le papier pour carton ondulé est de deux types. Une qualité est destinée à la cannelure interne. L'autre, appelée « liner », forme les deux faces extérieures du carton ondulé. Strasbourg produit les deux types, livrés en bobines très similaires. La base, ce sont

les fibres de récupération à raison de 1,1 kilo de vieux papiers pour 1 kilo de produit neuf. L'approvisionnement est réalisé en France et en Allemagne, sans créer de difficulté, aux dires de François Bru. Ce marché du carton ondulé présente-t-il de bonnes perspectives ? « C'est un marché mature, qui ne connaît pas une forte croissance, mais pas non plus de décroissance. C'est tout à fait différent du secteur des papiers d'impression, dont la consommation connaît une forte baisse », explique François Bru. De fait, si la révolution numérique amène une baisse des productions imprimées dans l'édition et la presse, les achats à distance entraînent une très forte demande d'emballage, essentiellement du carton ondulé. François Bru envisage une inauguration en bonne et due forme cet été, avant ou après la période des congés. La machine, elle, ne s'arrêtera pas. ■

ANTOINE LATHAM

CHRONOLOGIE D'UNE CONVERSION

- **31 août 2011** – À la surprise générale, UPM annonce son intention de vendre son usine de papier magazine de Strasbourg. Motif invoqué : une taille trop petite pour une industrie européenne en surcapacité. Les 250 salariés parlent d'un « coup de poing dans l'estomac ».
- **3 juillet 2012** – UPM confirme son intention de vendre le site à un tandem germano-belge spécialisé dans le carton. Projet : reconvertir l'usine moyennant 100 millions d'euros d'investissement et réembaucher 130 personnes.
- **19 septembre 2012** – L'usine est paralysée par une grève, les accès bloqués. Les syndicats CGT et FO jugent inacceptable le plan de sauvegarde et injustifiée la cession de l'activité par UPM.
- **4 janvier 2013** – À midi, la machine à papier est définitivement arrêtée, un jour après la signature du plan social et vingt-cinq ans après l'arrivée d'UPM et le lancement de la construction d'une nouvelle usine.
- **6 mai 2013** – UPM annonce la finalisation de la vente de l'usine de Strasbourg à Blue Paper, joint-venture réunissant VPK Packaging Group et Klingele Papierwerke. Force Ouvrière signale de son côté qu'une centaine de salariés restent sur le carreau.
- **Mi-novembre 2013** – Dans le strict respect de son calendrier de travaux, le nouvel exploitant de l'usine démarre les essais de la ligne de production reconverte.
- **18 décembre 2013** – Le conseil de prud'hommes de Strasbourg débute l'examen des plaintes de 115 anciens salariés de Stracel qui assignent leur employeur pour licenciement abusif. Un délégué CGT parle de « licenciements boursiers », compte tenu des résultats du groupe. La décision est en délibéré jusqu'au 25 juin 2014.